

# **Académie de Lille**

**Synthèse des propositions faites au cours  
des débats académiques Université-Emploi.**

## Information et Orientation, Insertion professionnelle

### **Proposition n°1 : Améliorer les dispositifs en amont de la rentrée dans l'enseignement supérieur**

#### Moyens :

Développer les CIO après bac dans les principales villes étudiantes

Augmenter le nombre de Conseillers d'orientation

#### Méthodes :

- Associer les représentants du monde professionnel à l'information, voire utiliser « l'immersion » dans l'entreprise.
- Faire intervenir des « pairs » ainsi que d'anciens élèves pour l'information des lycéens
- Faire apparaître la notion de « compétences » pour préparer l'orientation, développer le suivi individualisé et l'accompagnement du projet d'orientation
- Réguler les flux à l'entrée de certaines formations. Les BTS/DUT accueillent des étudiants qui pourraient parfaitement développer leur projet sur des formations universitaires plus longues.

#### Supports et outils :

- Utiliser l'ensemble des informations déjà existantes (DARES, études universitaires, ORES /Observatoire régional de l'enseignement supérieur...).
- Développer les observatoires, harmoniser les portails des universités.

### **Proposition n°2 : Poursuivre l'information tout au long des études supérieures**

Créer un pôle université/emploi

Intégrer les activités d'orientation dans la carrière des enseignants chercheurs au même titre que l'enseignement et la recherche.

#### Méthode :

Développer la formation continue et l'apprentissage

Conduire des entretiens avec les étudiants pour vérifier l'adéquation études/projet professionnel

#### Outils :

Développer des outils de reconversion et de réorientation. Dans ce dernier cas, les passerelles proposées ne sont pas suffisamment utilisées. Ainsi, les places réservées en IUT à la fin du premier semestre pour les étudiants de L1 en échec restent souvent vides.

Créer une base de données interactive (entre les universités et les entreprises) pour gérer les lieux de stages...

Mettre en place le Projet personnel de l'étudiant et l'intégrer dans les ECTS

Mettre en place des professeurs-tuteurs \_ pas forcément un universitaire mais un « ancien » ou un maître de stage\_ qui suivent leurs étudiants et les conseillent en terme d'insertion, de relationnel avec le milieu professionnel.

### **Proposition n°3 : Préparer l'étudiant à l'insertion professionnelle en termes de connaissance de l'entreprise et du marché du travail**

#### Moyens :

Développer la participation financière des entreprises au pôle université/emploi

#### Méthode / outils:

Créer une structure pérenne formation/monde professionnel, par secteur

Promouvoir les compétences associées aux diplômes de l'université

Préparer l'étudiant au marché du travail en termes de compétences transversales (savoir communiquer, mener à bien un projet, évaluer ses compétences, construire et développer un projet personnel, avoir des notions sur ce qu'est une entreprise, un contrat de travail...)

## Apprentissage et alternance

### **Proposition n°1 : Améliorer l'information et la communication sur l'apprentissage**

- Continuer les campagnes d'information sur l'apprentissage et l'alternance

Cela passe par l'organisation de forums spécifiques « supérieur », de campagne de promotion et de communication avec des interviews de jeunes qui ont réussi dans le supérieur. Ces campagnes valoriseront l'ensemble des formations de l'apprentissage du CAP au diplôme d'ingénieur et tireront vers le haut l'ensemble du dispositif.

- Améliorer à tous les niveaux l'information sur l'alternance et les carrières (dès le lycée mais aussi au sein de l'université)

- Améliorer les terrains de stage : il faudrait créer une bourse de l'apprentissage pour les futurs apprentis et pour les entreprises.

### **Proposition n°2 : Instaurer un dialogue entre les institutionnels et le monde économique, entre l'école et l'entreprise**

- Rapprocher la formation « voie traditionnelle » et la voie de l'apprentissage.

- Permettre la rencontre entre l'école et l'entreprise très en amont de l'accueil du stagiaire.

Construire ensemble, sur le cursus scolaire un réel projet sur le long terme. Faire un réel travail de complémentarité dans les objectifs de formation.

Assurer le suivi de l'alternance par une relation entre le professeur responsable et un tuteur dans l'entreprise.

- Rendre la formation par alternance accessible à toutes les filières y compris le droit, la santé mais aussi le tertiaire...

Décloisonner les filières pour permettre aux entreprises de trouver des candidats qui correspondent mieux à leur souhait. Développer les offres de formation en concordance avec le monde économique et pas seulement à la demande du monde économique.

- Améliorer la formation des tuteurs d'entreprise ou de maîtres d'apprentissage et les valoriser dans l'entreprise.

### **Proposition n°3 : Valoriser le statut des enseignants-chercheurs qui agissent dans le cadre de l'apprentissage et de la pédagogie.**

### **Proposition n°4 : Améliorer le statut de l'étudiant – apprenti ou en contrat de professionnalisation ?**

- Aider les apprentis financièrement :

Pour se loger. Il leur faut deux logements, un près du stage et un près de leur université,

Pour subvenir à leurs besoins. Un jeune apprenti a le statut de salarié et perd le bénéfice des bourses et tous les avantages liés au statut d'étudiant. C'est un frein pour le développement de l'apprentissage.

- Augmenter la durée des contrats de professionnalisation. Un contrat de professionnalisation, d'une durée de 6 mois à un an, ne peut proposer qu'un complément de formation et non une formation complète.

## La professionnalisation des études dans le cadre du LMD

Les objectifs emploi et employabilité ne sont pas des nouveautés dans le système universitaire. L'interpénétration entreprise-administration-université existe depuis la création des IUT et s'est renforcée tout au long des décennies avec encore récemment les IUP puis les licences Professionnelles.

Pour que le LMD apporte un plus à la professionnalisation, il est essentiel de travailler sur l'orientation, sur les compétences réelles des étudiants, puis d'entamer une réflexion sur l'orientation sélective.

**Proposition n°1 : Permettre aux disciplines académiques de se renouveler non seulement sur le plan scientifique mais aussi en identifiant leur objet en terme de formation professionnelle.**

Dans le cas de la géographie, les nouveaux métiers liés à l'aménagement du territoire sont un exemple probant.

**Proposition n°2 : Modifier le statut de l'enseignant-chercheur**

- Valoriser et reconnaître, en termes de promotion, de son engagement dans cette voie de la professionnalisation, du suivi personnalisé.

**Proposition n°3 : Augmenter les moyens**

- Une augmentation des moyens, financiers mais aussi en terme de temps supplémentaires pour les enseignements visant à élever le niveau culturel et intellectuel des étudiants. Mener aussi une réflexion sur la taille des universités qui doivent à la fois être « visibles de Shanghai » et suffisamment intégrée à leur territoire pour pouvoir insérer les étudiants dans le bassin d'emploi local.

**Proposition n°4 : Donner une meilleure reconnaissance des formations universitaires par le monde de l'entreprise (notamment le doctorat).**

Cela peut passer par l'intervention de professionnels pour un volume horaire significatif, ou la participation de ces mêmes professionnels dans les jurys de diplômes. L'intégration dans le cursus universitaire (par exemple en master) de stages professionnels suffisamment long est aussi vecteur d'emploi.

- Redonner aux licences professionnelles leur première vocation : déboucher sur le marché du travail. De plus en plus d'étudiants de licence professionnelle s'inscrivent en master, au détriment des licences généralistes., ce qui va contre la vocation des licences « pro ». Il faudrait que les deux premières années se passent en IUT ou en BTS et la dernière année en stage en entreprise.

- Encourager la volonté d'entreprendre, de créer une activité via des modules de formation à l'entrepreneuriat et à la création de « juniors entreprises », à destination des étudiants en master et en doctorat.

- Gérer avec plus de rigueur les flux des étudiants de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année. Les universités pourraient ouvrir des « sections préparatoires » de qualité, à moins que les CPGE ne soient rattachées à l'université.

## Propositions-phares

Il paraît essentiel de développer l'orientation et l'information en amont de l'accès à l'université, et de poursuivre ces efforts lors des premières années de formation, afin de permettre aux étudiants de se réorienter et de trouver des filières qui correspondent à leur projet personnel. Cela doit passer par :

- Une amélioration des dispositifs en amont de la rentrée dans l'enseignement supérieur
- Une « information continue » tout au long des études supérieures
- Une préparation de l'étudiant à l'insertion professionnelle en termes de connaissance de l'entreprise et du marché du travail

L'apprentissage et l'alternance sont des moyens à développer et à encourager. Porteurs en terme d'accès à l'emploi, il conviendrait :

- D'améliorer l'information et la communication sur l'apprentissage
- D'instaurer un dialogue entre les institutionnels et le monde économique, entre l'école et l'entreprise afin de familiariser les uns aux autres
- De valoriser le statut des enseignants-chercheurs qui agissent dans le cadre de l'apprentissage et de la pédagogie.
- D'améliorer le statut de l'étudiant – apprenti ou en contrat de professionnalisation pour permettre un essor de cette voie

En ce qui concerne la professionnalisation dans le cadre du LMD, outre la question des moyens dévolus à l'université, trois pistes méritent d'être éclairées :

- Permettre aux disciplines académiques de se renouveler non seulement sur le plan scientifique mais aussi en identifiant leur objet en terme de formation professionnelle.
- Modifier le statut de l'enseignant-chercheur en terme d'encadrement et de suivi pédagogique
- Donner une meilleure reconnaissance des formations universitaires par le monde de l'entreprise (notamment le doctorat).

De façon plus immédiate, **deux propositions** pourraient être mises en place dès la rentrée universitaire :

### **- Un effort accru sur l'orientation dès le lycée**

Le projet personnel de l'étudiant doit se construire à partir d'une meilleure connaissance des métiers et des filières qui y mènent. Cela passe par les portails universitaires et le nouveau portail étudiant, mais aussi par les forums. Devraient être envisagés des entretiens réguliers avec des conseillers d'orientation, mais aussi le retour d'expériences d'« anciens » capables de donner leur avis sur une filière.

### **- Développer l'image de l'apprentissage dans le supérieur**

L'apprentissage est un vecteur d'emploi et de qualification professionnelle avec une insertion professionnelle à 6 mois voisine de 80% (chiffres FORMASUP, organisme gestionnaire du CFA de l'Enseignement Supérieur Régional).